

Foire aux questions | Programme PAUSE

Conditions

Quelles sont les conditions d'admissibilité au programme?

Les candidat·e·s doivent:

- Être âgé·e entre 18 ans et 27 ans
- Être en droit de travailler au Canada
- Avoir une adresse à Montréal pour bénéficier de la subvention de stage
- Avoir fréquenté un établissement scolaire au cours des deux dernières années.

Nous encourageons fortement les candidat·e·s issu·e·s de la diversité et les personnes qui appartiennent à une minorité visible à déposer leur candidature.

Je n'ai pas obtenu mon diplôme d'études secondaires, mon diplôme d'études collégiales ou mon baccalauréat.

Puis-je quand même m'inscrire?

Oui, à condition d'avoir au moins 18 ans et d'avoir été inscrit·e à un programme ces deux dernières années.

Je ne suis pas citoyen canadien. Puis-je m'inscrire?

Il est important de détenir un permis de travail valide pour effectuer un stage au Canada. En raison des délais de traitement des demandes de permis, il est essentiel de l'obtenir dès que possible. Cette condition est requise pour déposer sa candidature.

Puis-je suivre la formation si mes connaissances en français/anglais sont limitées?

La majorité des cours sont donnés en français. Les *coachs* et les participant·e·s sont invité·e·s à s'exprimer en français dans le cadre des activités. À noter que certains *coachs* invités présentent leur conférence en anglais. Il est donc recommandé de connaître cette langue suffisamment pour suivre une conversation.

Dois-je me procurer du matériel en particulier?

Certaines portions de la formation pourraient se donner en ligne. Ce faisant, il est important d'avoir un ordinateur muni d'une caméra et d'avoir accès à internet.

Y a-t-il un âge minimum et un âge maximum pour participer à ce programme?

Il faut avoir entre 18 et 27 ans en date du 23 septembre 2024 pour déposer sa candidature au programme Pause.

Dans le cadre de ce programme, puis-je travailler à mon projet personnel d'entrepreneuriat ou créatif?

Pause n'est pas un incubateur de projets individuels d'entreprises. Tous les participant·e·s du programme travaillent à la réalisation d'un projet collectif aligné sur les objectifs de développement durable. Rien n'empêche de faire cheminer vos projets personnels en parallèle si le temps le permet.

Est-ce que je peux me permettre d'arriver en retard quelques fois pendant le programme?

Il arrive qu'on ne se sente pas dans son assiette, que le réveille-matin ne sonne pas ou qu'une panne dans les transports en commun chamboule notre routine. Toutefois, des absences ou des retards répétés et non motivés ne seront pas tolérés.

Inscription

Quelles sont les dates limites pour déposer une demande?

Les inscriptions doivent être complètes et soumises sur notre site web au plus tard le vendredi 6 septembre 2024, 23:59 (HAE).

Que nécessite ma demande de candidature?

1. Réaliser une vidéo pour se présenter en +/- 2 minutes (pas de pression; nous n'évaluerons pas l'aspect artistique de la vidéo mais nous cherchons à mieux connaître les candidat·e·s).
2. Remplir le formulaire et payer les frais d'inscription de 50\$. En fonction de la date de dépôt de ta candidature, il est possible que nous t'écrivions pour passer directement une entrevue afin d'accélérer ton dossier de candidature.

J'ai déposé mon dossier en ligne et je n'ai pas obtenu d'accusé de réception. Est-ce normal ?

Le traitement des candidatures peut aller jusqu'à 4 semaines, mais nous faisons tout notre possible pour faire des retours le plus rapidement possible. Au besoin, n'hésite pas à communiquer avec nous à pause@factry.ca.

Quel est le délai avant de savoir si ma candidature est retenue?

Nous traiterons tous les dossiers dans un délai maximum de quatre semaines suivant la réception de la vidéo de présentation. La confirmation d'une admission, d'un refus ou d'une place sur la liste d'attente sera alors communiquée par courriel.

Combien de temps ai-je pour confirmer mon inscription une fois ma candidature retenue?

Une semaine.

Puis-je annuler ma participation après mon inscription?

On cherche des candidat·e·s capables de s'engager à compléter le programme jusqu'à la fin. Puisque tous les frais sont couverts par la Factry, vous prenez une place précieuse qui ne sera pas offerte à quelqu'un d'autre. C'est la raison pour laquelle une fois l'inscription confirmée, en cas d'annulation, des frais de 500\$ seront facturés. Une exception pourra être accordée dans des circonstances exceptionnelles.

Si ma candidature n'est pas retenue, vais-je recevoir une rétroaction/des commentaires à propos des aspects à améliorer?

Normalement, non. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à pause@factry.ca.

Finances

Y a-t-il des frais d'admission, d'inscription, de matériel pédagogique ou autres?

50\$ de frais d'admission, non remboursables, sont exigés pour l'ouverture du dossier. Les frais de formation et de matériel pédagogique (valeur de 8000\$) sont couverts. En d'autres termes, aucuns frais de scolarité ne seront exigés des participant·e·s et aucuns autres frais ne sera à déboursier à la suite du 50\$ de frais d'admission.

Le programme demande-t-il une disponibilité à temps plein?

Pour la période de formation, soit du lundi 23 septembre au jeudi 5 décembre 2024 (11 semaines), les participant·e·s doivent être disponibles chaque semaine, les mardis et jeudis de 9h à 17h et les lundis et mercredis, de 9h à 12h. Les journées de formations se déroulent en personne à la Factry (1111 Saint-Antoine Ouest à Montréal), si la santé

publique le permet. Un horaire sera fourni avant le début du programme. La période de stage/emploi en entreprise se déroule entre décembre 2024 et mars 2025.

Puis-je travailler pendant ma formation?

Dans un monde idéal, les participant·e·s se consacraient entièrement à Pause. Toutefois, comme il faut bien payer le loyer, libre à vous de travailler, à temps partiel, pendant le programme. Pendant les 11 premières semaines du programme (du lundi 23 septembre au jeudi 5 décembre 2024), il n'est pas recommandé d'occuper un emploi à temps partiel de plus d'une vingtaine d'heures. Si vous optez pour un stage à temps plein suivant la formation, il est recommandé de ne pas prendre un emploi supplémentaire.

Comme tout programme de formation, Pause exigera une présence continue aux formations et aux activités. Des absences répétées non motivées ou une incapacité à accomplir les tâches et exercices demandés peuvent entraîner une expulsion du programme.

Puis-je continuer à recevoir des prestations d'assurance-emploi pendant que je suis en formation à la Factory?

Seuls les agents des Centres locaux d'emploi (CLE) peuvent répondre à cette question et donner les autorisations à cet égard. Nous vous invitons à vérifier auprès du CLE de votre quartier.

Est-ce possible d'obtenir une aide financière? Suis-je admissible à une bourse d'études, à une subvention ou à un prêt?

La Factory n'étant pas une institution membre du réseau de l'éducation et de l'enseignement du Québec, ses étudiant·e·s ne sont pas admissibles aux programmes gouvernementaux d'aide financière aux études pour couvrir d'autres frais relatifs aux études.

Après la formation

En quoi Pause me permettra-t-il de mieux me préparer au monde du travail?

La Factory plonge les participant·e·s dans un climat favorable au développement de leur posture créative, de leurs capacités d'adaptation et de collaboration, leurs aptitudes à résoudre des problèmes complexes et leur sens de l'initiative. Ces compétences sont de plus en plus recherchées dans tous les secteurs. Elles contribuent largement à votre mobilité à l'emploi. Passer à la Factory, c'est prendre une longueur d'avance dans un marché du travail en pleine transformation.

Suis-je obligé·e de compléter un stage à la suite des 11 semaines de formation?

Non. Les participant·e·s peuvent choisir d'orienter leur démarche d'orientation vers un emploi plutôt qu'un stage. La deuxième phase du programme, soit l'immersion professionnelle, est mise en place afin que chaque participant·e ait l'occasion de mettre en pratique, dans un milieu professionnel, les outils et enseignements développés durant la formation.

À quel genre de stage/emploi puis-je m'attendre?

La Factory, en collaboration avec le réseau Carrefour Jeunesse Emploi (CJE), s'assure de trouver des stages/emplois répondant le mieux possible aux besoins des participant·e·s et aux objectifs du programme. Notre but est de vous dénicher un stage/emploi personnalisé et complémentaire à la formation et à votre profil. Durant tout le parcours de formation, plusieurs activités, comme des rencontres avec des experts en orientation, des entreprises et des individus, ainsi que des tests psychométriques nous permettront de mieux vous connaître et d'ouvrir vos horizons professionnels.

Le CJE Centre-Sud Mont-Royal Mile-End nous aidera à trouver le meilleur stage/emploi pour votre profil.

Puis-je effectuer un stage à temps partiel?

Idéalement, pour bien mettre en pratique les compétences acquises à la Factory, nous conseillons aux participant·e·s d'effectuer un stage à temps plein (tous les jours ouvrables pendant les heures normales de travail). Ceci étant dit, en fonction des besoins des différentes entreprises, il sera peut-être possible d'effectuer un stage à temps partiel.

Quelles sont les conditions pour obtenir la subvention de stage?

Pour rappel, une subvention couvrant 420 heures à réaliser entre le 9 décembre 2024 et le 31 mars 2025 est offerte aux participant·e·s du programme. Le nombre de subventions offertes étant limité à 20, les candidat·e·s s'étant le plus démarqués durant le programme se verront offrir une subvention. Pour bénéficier de cette subvention, les candidat·e·s doivent avoir une adresse à Montréal.

Reconnaissance

Vais-je recevoir un certificat à la fin de la formation?

Oui. Au terme de la formation, les participant·e·s ayant satisfait aux exigences du programme et dont l'évaluation est positive reçoivent une attestation d'études confirmant qu'ils ont terminé avec succès leur formation à la Factory. Cette attestation n'offre pas de crédits scolaires, mais plutôt une reconnaissance par le milieu professionnel.

Ce programme me procure-t-il des crédits universitaires ou collégiaux?

Non. La formation *Pause* se veut complémentaire aux formations offertes dans les collèges et universités du Québec. Elle met l'accent sur la pratique et la compréhension des réalités professionnelles.

J'étudie à l'UQAM/l'ÉTS/au Collège Sainte-Anne. Ce programme me donne-t-il des crédits?

Pour le moment, non. Nous vous invitons à vérifier auprès du registrariat de votre établissement si vous souhaitez remplir une demande pour reconnaissance d'acquis.

Étudiant·e·s de la Factory

Quel est l'encadrement pédagogique offert aux étudiant·e·s?

La taille de la cohorte permet d'offrir un encadrement pédagogique personnalisé et adapté à la situation de chacun. L'équipe de la Factory, les *coachs* et les professionnels du CJE Centre-Sud Mont-Royal Mile-End agissent comme mentors. Ils accompagnent personnellement les participant·e·s dans toutes les étapes de leur formation afin de consolider leurs acquis et de guider leur développement personnel. De plus, la mixité des groupes, composés de participant·e·s aux expériences personnelles et professionnelles variées, favorise l'apprentissage par les pairs. Pendant leur séjour, les participant·e·s ont l'occasion de développer leur coffre à outils avec des méthodes et techniques utiles professionnellement.

Quelles sont les ressources mises à ma disposition pendant mes études?

La Factory, c'est un grand espace au cœur du centre-ville où les participant·e·s seront amenés à partager les locaux avec les employé·e·s de la Factory, des professionnel·le·s de tous horizons qui suivent des formations et bien d'autres. Ce local comprend l'accès au WiFi et à des ressources matérielles (autocollants, crayons, imprimante, etc.). Des casiers seront aussi mis à la disposition des participant·e·s.

VARIA

Y a-t-il des espaces de stationnement?

La Factory est située au Centre-ville de Montréal, à deux minutes des stations de métro Bonaventure et Lionel-Groulx. Nous vous conseillons de privilégier le transport en commun, particulièrement le métro. Si des participant·e·s se rendent en voiture à la Factory, de nombreux stationnements payants dans les édifices avoisinants peuvent être utilisés.

Pendant la première phase, est-ce que tous les cours se donneront à la Factory?

Quelques fois durant le programme, les participant·e·s seront amené·e·s à se déplacer par leur propre moyen pour le projet intégrateur, entre autres. Les participant·e·s seront averti·e·s.

Pour toutes interrogations supplémentaires, nous vous invitons à nous écrire au pause@factory.ca afin que nous puissions répondre à vos questions.